

PARCOURS COMBINÉ • PACK ÉVAL ENFANT

Pack ÉVAL Enfant. ÉVAL 1 + ÉVAL 2

Couvrir l'évaluation du jeune enfant de bout en bout, en articulant VB-MAPP et ABLLS-R.

4 JOURS • 28 H

PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

ABA 1 RECOMMANDÉ

SUPERVISION 2 H INCLUSE



Description du parcours combiné

Le Pack ÉVAL Enfant réunit les deux évaluations de référence du jeune enfant : le VB-MAPP (ÉVAL 1) et l'ABLLS-R (ÉVAL 2). Il couvre l'évaluation du jeune enfant de bout en bout, en articulant les deux outils pour des projets personnalisés précis. Il bénéficie d'un tarif dégressif et inclut 2 heures de supervision en visioconférence.

Ce que vise le parcours

À l'issue du parcours combiné, l'équipe sera capable de :

- Passer et coter le VB-MAPP et l'ABLLS-R selon les protocoles standard.
- Articuler les deux outils selon le profil et le niveau de l'enfant.
- Construire des projets personnalisés précis à partir des résultats.
- Assurer le suivi des progrès et les réévaluations.

CE QUE CE PARCOURS APPORTE

Évaluation du jeune enfant de bout en bout. VB-MAPP et ABLLS-R se complètent, du répertoire verbal aux prérequis académiques, pour un profil complet.

Tarif dégressif. 20% d'économie par rapport à l'achat des deux formations séparément.

Supervision incluse. 2 heures de supervision en visioconférence pour ancrer la passation sur des cas réels.

Informations pratiques

Durée	4 jours (28 heures)	Effectif	Jusqu'à 25 participants(es)
Format	Présentiel ou distanciel. 2 h de supervision en visioconférence incluses.		
Public	Évaluation du jeune enfant.		
Prérequis	ABA 1 recommandé.		
Inscription	Convention de formation signée, délai d'accès 3 mois maximum.		
Tarif intra	4 736 € net de taxes 5 920 € (-20%)	Coût / pers.	Dès 189,44 € / personne (base 25)
Accessibilité	Référént handicap dédié, locaux accessibles ou visioconférence. Adaptation possible sur demande préalable.		

Formations incluses dans le parcours

Conforme à l'indicateur 6 du référentiel Qualiopi V9. Chaque formation du parcours combiné conserve ses objectifs et son évaluation propres.

MODULE	FORMATION	DURÉE
ÉVAL 1	Évaluer avec le VB-MAPP	2 jours (14 h)
ÉVAL 2	Évaluer le jeune enfant avec l'ABLLS-R	2 jours (14 h)

Modalités pédagogiques et techniques

Méthode. Apports théoriques structurés, manipulation d'outils, cas pratiques et construction sur situations réelles, selon le contenu de chaque formation. **Supervision.** 2 heures de supervision en visioconférence incluses dans le parcours combiné. **Format.** Présentiel en intra-établissement ou visioconférence.

Livrables remis

- Livrets stagiaires VB-MAPP et ABLLS-R.
- Trames de PEI et de grid book.
- 2 heures de supervision en visioconférence.
- Attestation de fin de formation pour chaque module.

Modalités d'évaluation

Chaque formation du parcours combiné conserve ses modalités propres. **Diagnostic.** QCM initial. **Formative.** Exercices avec correction collective. **Sommative.** QCM final par module, objectif 70% minimum. **À chaud.** Questionnaire de satisfaction. **À froid.** Questionnaire de transfert à 3 mois.

Profil du formateur

Psychologue ABA ou Analyste du Comportement Certifié(e) expérimenté(e) en passation du VB-MAPP et de l'ABLLS-R.

Indicateurs de qualité

Indicateurs consolidés au niveau de chaque formation composant le parcours. Données globales du parcours combiné en cours de consolidation (lancement 2026).

ALIGNEMENT QUALITÉ — RÉFÉRENTIELS HAS

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION ESSMS (HAS, MARS 2022)

Le parcours soutient l'évaluation structurée des besoins, la personnalisation et la réévaluation du projet, l'expression de la personne et la démarche qualité par données objectivables.

1.6 1.10.3 1.10.5 1.10.6 3.10

RBPP HAS — TSA ENFANT ET ADOLESCENT (JANV. 2026)

L'argumentaire scientifique de la HAS soutient l'évaluation du fonctionnement développemental, des apprentissages et de la communication afin de prioriser des objectifs individualisés et régulièrement réévalués.

Réf. argumentaire HAS : évaluation du fonctionnement et personnalisation. Les gradations citées proviennent des recommandations internationales analysées, et non d'une gradation propre à la HAS.

Correspondance indicative à mobiliser dans le dossier qualité : elle ne vaut pas conformité automatique, car l'évaluation dépend toujours du public accompagné, de la mission de l'ESSMS, des preuves de mise en œuvre et de la traçabilité produite sur le terrain.

Références scientifiques et réglementaires

Sundberg (2008), VB-MAPP. • Partington & Mueller (2012), ABLLS-R. • HAS (2022), Référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS. • HAS (2026), TSA : interventions et parcours de vie du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent, adoptée le 8 janvier 2026.